COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 septembre 2025 – SALLE DE LA MAIRIE

Présents: DAVAL Marius, GOFFOZ Alain, PALLANCHE Brigitte, DUBOST Marie Paule, BUTIN Lionel, DALLIERE Julien, DALLIERE Carole, GUILLOT Martine, GEORGES Mélanie

Absents excusés: MANGAVEL Philippe, BARRET Christophe, BARRAUD Dominique, LAURENT Elodie, SOUCHON Marcel

Absent: CHAFFAL Mathieu

Mne DUBOST Marie Paule a été désignée comme secrétaire de séance.

Mr DAVAL Marius remercie les membres présents. Sous sa présidence, le Conseil traite les dossiers suivants :

Lecture et approbation du compte rendu du 15 juillet 2025, approuvé à l'unanimité des membres.

Ordre du Jour:

Délibérations:

- Les étangs : 2 mois de loyers gratuit, voté à l'unanimité
- Mia Daval : Transport car remboursement voté à l'unanimité

Biotope Mines de Corent : visite de la DDT pour la création d'une zone de de protection « sites à chiroptères de la mine du bois de Meil de la mine de Corent et de la mine du Mas sur les communes de Saint Martin et Vêtre sur Arzon

Nettoyage étangs à réaliser :

- Grézolettes (roseaux, pb profondeur)
- Place du Coin

Compétence assainissement :

Au 1er janvier 2026, la compétence est transférée à la Communauté de communes. Le calcul du transfert des charges doit se faire avec la trésorerie en novembre. Les Eaux pluviales restent à la charge de la commune.

Assainissement Rue de l'Eglise :

Début des travaux le 06/10/2025.

Les riverains habitant rue de l'église et place de la Garenne ont été informés des contraintes des travaux lors de la réunion du 18 septembre. Une communication plus large auprès de la population sera réalisé septembre.

Montant des travaux ?

Aménagement voirie + WC handicapé + parking : 310 000 € H.T. subventionné à 52%

Assainissement : 174 000 € H.T. subventionné à 28%

EPORA: Le bureau d'étude mandaté par EPORA a pris connaissance du dossier lors du premier comité de pilotage du 18 septembre. Toutes les hypothèses vont être étudiées. L'objectif est de présenter un projet au plus tard début 2026 à la commission de financement d'EPORA. Prochain comité de pilotage le 29 octobre.

Réunion Pompiers: Un PCS – Plan Communal de Sauvegarde – est obligatoire. Liste énoncée des risques sur la commune. Ce plan doit décrire les actions en cas de crises et les contacts (titulaires, suppléants) à prévenir, etc.... Il sert d'annuaire (infos qui centralise tout) accessible dans l'urgence pour les situations de crises liées par exemple à un risque minier, une inondation, un radon, un feu de forêts, des orages et/ou tempêtes, neige, transport etc...Une fois réalisé le plan devra être mis à jour touts les années.

Rapport SIEL: reporté, le SIEL ne s'est pas présenté.

Le RPI compte 56 élèves pour cette année 2025/2026 contre 59 élèves pour l'année dernière 2024/2025.

L'Ecole privé compte 35 élèves pour cette année 2025/2026 contre 38 élèves pour l'année dernière 2024/2025.

EOLFI propose une réunion pour présenter un projet éolien.

Les petites poubelles doubles proposées par la CCVAI, seront disposées devant la salle Duboeuf, au Belvédère à la station de camping-car et au mini-golf.

Le conseil a choisi les photos de couverture du prochain bulletin municipal.

Fin de la réunion à 22H. 30

Le secrétaire

Mne Marie Paule Dubost

Le Maire

Monsieur Marius Daval